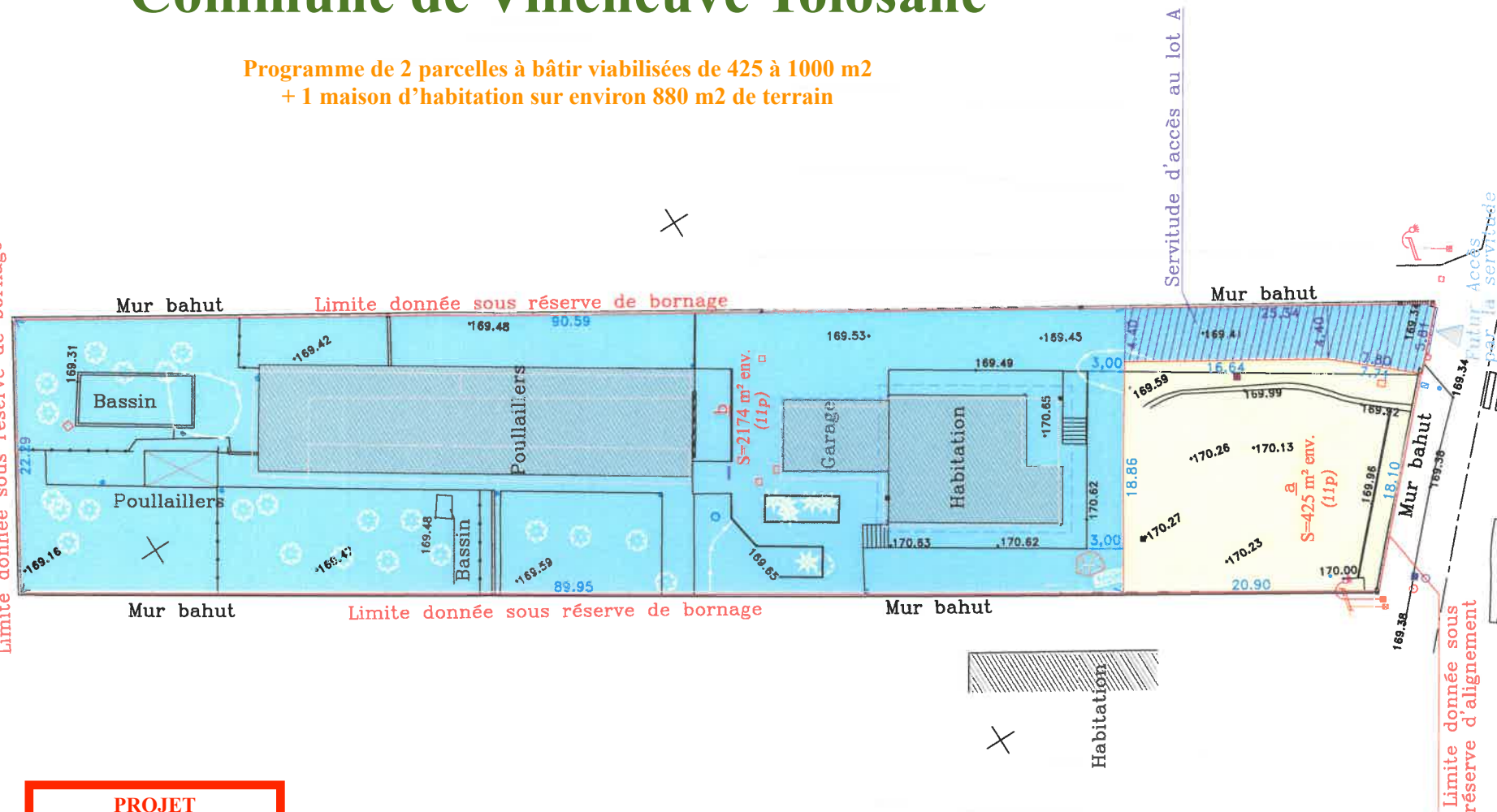


# Commune de Villeneuve Tolosane

Programme de 2 parcelles à bâtir viabilisées de 425 à 1000 m<sup>2</sup>  
+ 1 maison d'habitation sur environ 880 m<sup>2</sup> de terrain

Application de la limite cadastrale, donnée à titre indicatif.  
(CA. Rouen lre civ. 23 janvier 1991: Le plan cadastral est un document fiscal, dépourvu à lui seul de force probante quant à la délimitation des propriétés...)

Limite donnée sous réserve de bornage



**PROJET**  
Document non contractuel  
Plan sans échelle